

.....
Durée du contrat : le contrat est établi du .. /.. /.... au .. / .. /....

Vu les dispositions règlementaires des livres VI et VII du Code de l'Education,
Vu les articles L 412-8, D 412-4 et D 412-5-1 et suivants du Code de la sécurité sociale

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat pédagogique.

Le présent contrat règle les rapports de l'établissement d'enseignement et de l'étudiant et notamment l'acquisition de compétences liées à l'expérience professionnelle nécessaire pour la validation de son diplôme.

Il présente comme suit les compétences à acquérir et les activités confiées.

Compétences à acquérir ou à développer :

Activités confiées :

Article 2 - Objectif du contrat pédagogique.

Dans le cadre de sa mise en situation en milieu professionnel, l'étudiant veille à acquérir des compétences professionnelles et mettre en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Il met en perspective les missions qui lui sont confiées avec le projet pédagogique défini par l'Université.

Article 3 - Suivi de l'étudiant.

1.1 Suivi du stage :

L'étudiant est placé sous la responsabilité pédagogique de :

L'étudiant sera accompagné dans son projet de création d'entreprise par la **Direction de l'Entrepreneuriat d'Université Côte d'Azur** et en particulier de son chargé de « projets entrepreneuriat », lequel prendra le rôle de tuteur pédagogique ainsi nommé dans le cadre des conventions de stage classiques.

La période de travail et les tâches confiées à l'étudiant par M. Christophe GARELLI, Chargé de projets entrepreneuriat, sont jugées par l'IAE équivalentes au stage requis pour la validation du cursus pédagogique.

3. 2. Mode d'évaluation.

L'étudiant sera évalué sur le mémoire/rapport écrit et sur la soutenance orale, si les Modalités de Contrôle des Connaissances de la formation le prévoient.

L'évaluation du stage en entreprise sera remplacée par une évaluation du travail de l'étudiant effectuée par le Chargé de projets entrepreneuriat.

3.3. Sujet du mémoire / Rapport de stage

4. Annexes

Extrait KBIS le cas échéant.

A Nice, le :

Le Chargé de projets entrepreneuriat,

L'Enseignant référent,

Le Président d'Université Côte d'Azur,

L'étudiant,